

L'école nationale de police de Reims

recrute des

CADETS DE LA REPUBLIQUE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Vous êtes domicilié dans les départements 02, 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, garçon ou fille de nationalité française, de 18 à moins de 30 ans, ayant une bonne vue et une bonne condition physique et ayant satisfait aux critères d'aptitude morale. Aucun diplôme n'est exigé. Les épreuves de sélection (étude du dossier scolaire, tests psychotechniques, entretien avec un jury, examen médical) sont organisées à l'école nationale de police de Reims.

FORMATION

Le cadet de la police nationale bénéficie pendant 12 mois d'une formation alternée de 1 400 heures :

- En lycée professionnel (Joliot-Curie à REIMS 12 semaines - 400 heures) : communication écrite et orale, culture générale, histoire, géographie, mathématiques, français, langue vivante (anglais ou allemand).
- A l'école de police (28 semaines - 1 000 heures) : formation professionnelle à l'exercice des missions d'adjoint de sécurité et préparation aux épreuves écrites, orales et physiques du concours de gardien de la paix.

Dans un commissariat de police : 7 semaines de stage pratique. (1 semaine découverte, 2 semaines d'observation, 4 semaines d'adaptation)

La première année, il perçoit une allocation d'études de 597 € brut.

CARRIERE

Dès la fin de sa scolarité, le cadet de la République peut se présenter au concours spécifique de gardien de la paix et poursuivre son contrat en qualité d'adjoint de sécurité.

Il peut également bénéficier des mesures d'insertion professionnelle habituellement offertes aux adjoints de sécurité.

RECRUTEMENT
SESSION 2012 - 2013
ECOLE NATIONALE DE POLICE DE REIMS

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

30 MARS 2012

Retrait des dossiers sur place :

13, avenue du maréchal Juin 51100 REIMS

Ou par téléphone au :

03.26.79.38.40

TESTS PSYCHOTECHNIQUES

13 AVRIL 2012

ORAUX

Avant le 25 mai 2012